Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260708-DCM2026_051-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

2026-051 - ÉLUS – Commission de délégation de service public (CDSP)– Remplacement d'un membre

En Exercice	Présents	Quorum	Nombre de suffrages exprimés		Nombre de suffrages non exprimés	
29	23	15	pour : contre :	29 0	Abstentions :	0

Date de la convocation : Jeudi 02 juillet 2026
L'an deux mille vingt-six, le huit juillet, le Conseil Municipal dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire à la Mairie.

Présents : Noëlle CHENOT, Patrick CAILLEAU, Carole RAMAUX, Jean-Paul LE BIHAN, Catherine PAILLERON-JOANNIC, Jocelyne DARDEVET, Didier RETAILLEAU, Michel CROCHET, Paulette LAMBERT, Danièle MAUROUZEL, Eric MAUROUZEL, Luc JEROME, Yvan LE NEVE, Stéphane KEROUAULT, Gaël LACROIX, Virginie TOUZARD, Justine WINCKLER DRUMARE, Simon MARTIN, Vincent GUYOT, Loeiza LE GAL, Gérard LELOUP, Vincent TANGUY, Kahina SAADI

Pouvoirs : Gaspard GUCCIARDI a donné pouvoir à Didier RETAILLEAU, Mélody LAY a donné pouvoir à Luc JEROME, Camille LAMOUR a donné pouvoir à Carole RAMAUX, Chantal CHARRERON a donné pouvoir à Kahina SAADI, Eric MAHE a donné pouvoir à Gérard LELOUP, Cécilia VENET-LASNIER a donné pouvoir à Vincent TANGUY

Absence : Gaspard GUCCIARDI, Mélody LAY, Camille LAMOUR, Chantal CHARRERON, Eric MAHE, Cécilia VENET, LASNIER

Secrétaire de séance : Gaël LACROIX

VU le Code général des collectivités territoriales, notamment l'article L.1411-5 ;

VU la délibération n°2026-025 du 7 avril 2026 portant élection des membres de la commission de délégation de service public ;

CONSIDERANT le décès de Madame BUSNEL, membre titulaire de la commission de délégation de service public ;

CONSIDÉRANT que ce décès a créé une vacance au sein de la commission ;

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260708-DCM2026_051-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

CONSIDÉRANT qu'aucun membre suppléant n'est susceptible d'être appelé à siéger en remplacement ;

CONSIDÉRANT qu'il y a lieu, en conséquence, de procéder à l'élection d'un nouveau membre titulaire pour la durée du mandat restant à courir ;

Après appel à candidatures ;

Après avoir procédé au scrutin dans les conditions prévues à l'article L.1411-5 du Code général des collectivités territoriales ;

Après dépouillement, il est constaté que 29 bulletins ont été déposés dans l'urne. Quatre bulletins ayant été déclarés nuls, le nombre de suffrages exprimés s'élève à 25.

Monsieur Stéphane KEROUAULT obtient 25 voix.

Le Conseil Municipal :

CONSTATE la vacance du siège occupé par Madame BUSNEL au sein de la commission de délégation de service public.

PROCLAME ÉLU Monsieur Stéphane KEROUAULT en qualité de membre titulaire de la commission de délégation de service public pour la durée du mandat restant à courir ;

ARRÊTE la composition de la commission de délégation de service public comme suit :

Présidente de droit :

- Madame le Maire, Noëlle CHENOT.

Cinq membres titulaires :

- Didier RETAILLEAU
- Jean-Paul LE BIHAN
- Simon MARTIN
- Stéphane KEROUAULT
- Gérard LELOUP

Envoyé en préfecture le 10/07/2026
Reçu en préfecture le 10/07/2026
Publié le
ID : 056-215602483-20260708-DCM2026_051-DE

SURZUR
ENTRE TERRE & MER

Cinq membres suppléants :

- Patrick CAILLEAU
- Gaspard GUCCIARDI
- Paulette LAMBERT
- Camille LAMOUR
- Eric MAHE

PRECISE que la présente délibération modifie uniquement les dispositions de la délibération n°2026-025 du 7 avril 2026 relatives à la composition de la commission de délégation de service public ;

PRECISE que les autres dispositions demeurent inchangées.

Pour extrait certifié conforme au registre des délibérations
Fait à SURZUR, le 09 juillet 2026

Le Maire,	Le secrétaire de séance,
Signé par : Noëlle CHENOT Date : 09/07/2026 Qualité : Maire Noëlle CHENOT	Gaël LACROIX